

Conseil scientifique de l'institut de biologie (INSB)

Recommandation Archives ouvertes-pré-printing

Une initiative internationale et aujourd’hui majoritairement anglo-saxonne vise à amplifier le dépôt de manuscrits avant publication (“pré-prints”). Un certain nombre de plateformes existe, qui ciblent généralement de grands domaines scientifiques, comme par exemple arXiv en physique or bioRxiv en science de la vie. Ces plateformes sont déjà utilisées, avec des volumes variables suivant les disciplines. Les manuscrits déposés le sont en absence de processus de “peer-review” et chaque dépôt peut être librement commenté on-line. Des représentants des grandes organisations internationales, ainsi que de journaux scientifiques, élaborent actuellement les modalités d’utilisation et la possible harmonisation de ces modalités pour les divers sites, ou bien l’évolution vers un site unique.

Le CNRS a vocation à faire partie du système de gouvernance et d’établissement des règles et modalités d’utilisation du ou des systèmes de pré-prints mis en place.

Recommandations:

- Il est à la fois important et urgent que le CNRS, en particulier au travers de l’INSB, soit représenté dans le comité stratégique international de mise en place de tels outils ouverts de dépôt de publication scientifique. Il est en particulier urgent que le CNRS soit représenté lors de la phase de définition de la gouvernance en mai 2017.
- Le CS INSB attire l’attention de l’institut sur un certain nombre de points de gouvernance critiques: existence de multiples plateformes nationales et internationales (mise en commun, risques de classification qualitative, lieu d’hébergement), gestion et modération des commentaires, action éventuelle de groupes de pression (ie compagnies pharmaceutiques, groupes de lobbying divers, etc), place des journaux scientifiques, accessibilité des sites, etc

L’émergence de ces nouveaux moyens de communication scientifique est de nature à modifier les modes et critères d’évaluation actuels de la production scientifique.

- Le Conseil Scientifique de l’INSB souhaite organiser une réflexion sur les implications de cette évolution pour le système de recherche français, en particulier sur l’évaluation des personnels et des demandes de financement. Cette concertation impliquera naturellement les présidents des sections INSB du comité national. Le CS INSB souhaite que cette réflexion soit poursuivie par l’INSB en partenariat avec les autres organismes de recherche en Sciences de la Vie, et en concertation avec les agences de financement et fondations. L’importance et le type d’impact d’un tel outil pouvant différer suivant les disciplines, il sera également important d’instaurer une communication sur le sujet avec les autres instituts du CNRS.

Ces recommandations et actions nécessitent une implication du CNRS sur au moins 2 aspects :



o La mise en place et la coordination de la réflexion globale des questions liées à l'utilisation de ce nouveau mode de publication et ses règles, et son impact. Ceci devrait être fait en impliquant plus largement la communauté scientifique des sciences de la vie.

o La résolution des aspects techniques liés à la mise en place de cet outil (bibliométrie, aspects juridiques, stockage, relation avec HAL, etc).

Christelle BAUNEZ

Présidente du CSI INSB

Recommandation adoptée le 25 avril 2017

14 votants : 14 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- **Catherine JESSUS**, directrice de l'INSB
- **Boris VAUZEILLES**, président de la section 16, **Yves GAUDIN**, président de la section 20, **Hugues ROEST CROLLIUS**, président de la section 21, **Laurent KODJABACHIAN**, président de la section 22, **Eric MARECHAL**, président de la section 23, **Marc BILLAUD**, président de la section 24, **Philippe FAURE**, président de la section 25, **Pascal BARONE**, président de la section 26, **François TROTTEIN**, président de la section 27, **Monique BERNARD**, présidente de la section 28, **Fabrice VAVRE**, président de la section 29, **Sandro VAIENTI**, président de la CID51.
- **Pascale LAUNOIS-BERNEDE**, présidente du CS INP, **Bertram BLANK**, président du CS IN2P3, **Danièle ESCUDIE**, présidente du CS INSIS, **Franck POITRASSON**, président du CS INSU, **Jean-Pierre DJUKIC**, président du CS INC, **Cécile MICHEL**, présidente du CS INSHS, **José-Miguel SANCHEZ-PEREZ**, président du CS INEE, **Fabrice PLANCHON**, président du CS INSMI, **Christian BARILLOT**, président du CS INS2I
- **Bruno CHAUDRET**, président du conseil scientifique du CNRS